

Procès verbal du Conseil d'école en date du 12/06/2018

Le mardi 12 juin 2018, les membres du Conseil de l'Ecole Elémentaire Publique, Les Dauphins, de Villefranche-sur-Cher, se sont réunis en salle des réunions de l'école élémentaire, à 18 heures, sous la présidence de Madame Nathalie Dameron, directrice de l'école élémentaire.

Etaients présents

Représentante D.D.E.N. : Mme Solange MARCOT, déléguée DDEN.

Enseignants :

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| - M. Lucas BARRÉ (CE2), | - Mme Aurélie MAGNINO (CE1), |
| - Mme Fabienne BOURBON (CP), | - M. Pécoul Vincent (CM1), |
| - Mme Dameron Nathalie (CP) | - Mme Amélie TILLARD (CM2). |

Représentante du RASED : Mme Annie Chasles

Représentantes des parents d'élèves :

- | | |
|---------------------|---------------------|
| - Mme Anne POITEVIN | - Mme DIAS Marjorie |
|---------------------|---------------------|

Directeur de l'Accueil de loisirs : M. Sébastien DUFAY

Représentante du personnel municipal, intervenante en BCD : Mme Evelyne GAPTEAU

Absents excusés :

Inspectrice de l'Education Nationale : Mme Catherine BOULESTEIX

Représentant de la Municipalité :

- M. Bruno MARÉCHAL, Maire adjoint aux affaires scolaires,
- M. OTON Jean-Claude, Maire

Représentantes des parents d'élèves :

- | | |
|---------------------------|------------------------|
| - Mme Ludivine ROUGEAUX | - Mme Virginie PONCHET |
| - Mme Céline BESSON | - Mme Katerine PATANE |
| - Mme Virginie TRESSAUGUE | |

Après présentation des participants, l'ordre du jour est abordé.

1- Les effectifs de l'école :

Les effectifs prévus à la rentrée sont de 133 élèves répartis ainsi :

- 15 élèves en CP,
- 44 élèves en CE1,
- 20 élèves en CE2,
- 21 élèves en CM1
- 33 élèves en CM2.

Suite à la fermeture de la sixième classe, les élèves seront répartis dans 5 classes à la rentrée prochaine :

- 1 classe de CP/CE1 à 25 élèves
- 1 classe de CE1 à 27 élèves
- 1 classe de CE1/CE2 à 27 élèves
- 1 classe de CM1/CM2 à 27 élèves
- 1 classe de CM1/CM2 à 27 élèves

M. Pécol a obtenu une mutation et quittera donc l'école à la fin de cette année scolaire. Un enseignant sera nommé fin juin pour le remplacer.

Madame Dameron, directrice de l'école, restera dans l'école mais il faudra attendre l'arrivée du nouvel enseignant fin juin pour savoir qui de lui ou de Mme Dameron assurera la direction à la rentrée 2018.

2- Projet d'école :

Les projets organisés sur l'année ont été mis en œuvre et se sont bien déroulés (petites Randos à Cheverny des 2 classes de CP, cross pour tous les élèves de l'école, voyage à Noirmoutier pour les élèves de CM1-CM2, il reste la classe sportive des CE1-CE2 qui a débuté le 13 juin et la journée de jeux athlétiques le 22 juin après-midi pour les classes de CP et CE1 et la journée entière du lundi 25 juin pour les CE2-CM1 et CM2.

3- Plan Particulier de Mise en Sécurité :

Un deuxième exercice de PPMS a eu lieu le 12 avril 2018 à 10h20.

L'alarme n'a pas été entendue par une classe, et trois autres classes l'ont entendue uniquement car elles étaient en activité de lecture silencieuse. Le signal d'alerte sera donc à revoir.

Le troisième exercice d'alerte incendie sera effectué avant la fin de l'année scolaire.

4- Investissements et travaux :

Les crédits de fonctionnement alloués par la municipalité sont cette année de 43,62€ par élève, soit un total de 7168,52 € pour l'école (effectif de 146 élèves retenus au 1/01/2018).

Un crédit d'investissement de 2270€ a également été alloué pour l'achat de 10 tablettes. Nous remercions la municipalité pour cet investissement.

5- Listes des fournitures demandées aux familles :

Elles sont basées sur le référentiel paru au Bulletin Officiel de l'Education Nationale et reprennent en quasi-totalité les éléments des listes de l'année précédente.

Ces listes de fournitures réalisées par les enseignants seront proposées aux représentants des parents d'élèves pour approbation avant d'être diffusées dans les familles avant la sortie des classes. Elles seront consultables sur le site de la municipalité pendant les vacances.

6- Informations aux familles, rentrée 2017 :

Les informations suivantes seront transmises à l'occasion de la fin d'année scolaire pour les élèves inscrits à la rentrée sont les suivantes :

- dates des débuts et fins des périodes scolaires,
- horaires scolaires qui restent inchangés
- dates des réunions d'information à la rentrée pour toutes les classes,
- listes des fournitures demandées aux familles.

Toutes ces informations seront en outre disponibles en mairie ou sur le site internet de celle-ci, pendant les congés d'été.

7- Points sur la fête de l'école organisée le 30/06/17.

Les parents participant à l'installation arriveront dans l'école à 15h. Une demande par courrier a été faite à la municipalité pour le prêt de mobilier. La kermesse a lieu vendredi 29 mai de 16h30 à 19h environ.

8- questions diverses.

- Un rappel est fait sur les horaires de l'école. L'accueil a lieu le matin de 8h50 à 9h et l'après-midi de 13h20 à 13h30. Tout élève arrivant avant 8h50 (ou 13h20) ou après 9h (ou 13h30) et trouvant la grille de l'école fermée se trouve sous la seule responsabilité de ses parents. Ces retards perturbent le fonctionnement de l'école, la sonnerie de l'interphone gênant l'attention des enfants et surtout obligeant un enseignant à laisser sa classe pour venir ouvrir la grille.
- Un rappel est également fait sur la gestion des conflits entre enfants. En cas de problème, la procédure à suivre est d'en informer l'enseignant pour qu'il règle le problème. Les parents ne doivent pas s'adresser eux-mêmes aux enfants à la sortie de l'école pour leur faire la morale. Il en va de même pour la garderie.
- Des parents demandent que le procès-verbal du conseil d'école soit disponible sur le site de la mairie. Il est actuellement diffusé aux représentants de parents élus et affiché sur le panneau d'affichage extérieur. Il sera donc dorénavant transmis à la mairie en format numérique pour qu'elle puisse mettre le compte rendu sur leur site.
- Mme Chasles, représentante du RASED, souhaite faire un bilan de son intervention à Villefranche cette année.
 - o 14 élèves ont été vus par le réseau d'aide aux enfants en difficulté dont 9 suite à des demandes d'aide faites par les enseignants.
 - o Des ateliers « philo » ont eu lieu dans toutes les classes lors de la première période (septembre/octobre). Ce sont des moments de discussion, mais aussi de détection et de prévention. Ils permettent aussi aux enfants d'identifier les membres du Rased, qui ne sont pas des enseignants supplémentaires mais des enseignants spécialisés.
 - o Suite à une évaluation collective des CE1, des actions ont été mises en place avec le RASED pour l'ensemble des élèves de la classe.
 - o Le RASED souhaite savoir s'il pourra bien utiliser le préfabriqué rendu disponible par la fermeture de la sixième classe comme il en avait été discuté lors du second conseil d'école.
- Un système d'épingles à linges (servant de jetons) a été mis en place pour réguler le passage aux toilettes des enfants, pour éviter qu'il n'y ait trop d'enfants dedans en même temps et pour qu'ils n'y jouent pas. Le système donne entière satisfaction depuis sa mise en place.
- Une maman propose de nous mettre en contact avec une personne capable d'enseigner l'AFPS pour les enfants, il interviendrait gratuitement dans l'école (sauf ses frais de déplacements). Nous reprendrons contact en début d'année pour les élèves de cycle 3 notamment.
- Un nouvel intervenant assurera les cours d'EPS en remplacement de Marie Galingali, Viviane Simone continuera ses interventions.
- Il est demandé comment sont choisis les parents accompagnateurs lors des sorties. Parfois des parents se proposent spontanément, parfois nous demandons directement aux personnes quand nous savons que c'est leur jour de congé, parfois si nous manquons d'accompagnateurs, nous faisons passer un mot dans les cahiers de liaison, nous avons aussi un « vivier » de personnes toujours disponibles et prêtes à rendre service du jour au lendemain en cas de désistement. Mais dans tous les cas, notre responsabilité étant engagée en sortie, les critères principaux sont l'efficacité et la sécurité. Nous remercions d'ailleurs la municipalité pour avoir permis à Murielle Millet et Ludivine Rougeaux d'accompagner les classes de CP lors des petites randos, leur aide a été précieuse et efficace.

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ayant été traités. La séance est levée.

Clôture de la séance du conseil à 19h40.

Le secrétaire de séance,
Aurélie MAGNINO

Le directrice de l'école,
Nathalie DAMERON